

<http://nk-m.fr/la-cohesion-nationale-jusquau-bout/>

La cohésion nationale, jusqu'au bout !

LE 29 DÉCEMBRE 2015

COHÉSION, DÉCHÉANCE, NATION

La France se divise sur la déchéance de nationalité. En cette année 2015, les Français veulent l'unité nationale. Or elle se fracture. C'est un grand péril. Dans cette période où la France est attaquée, nous avons besoin de toutes nos forces. De toutes les France(s).

Nous avons défilé ensemble le 11 janvier. Nous avons partagé la même révolte face au carnage du 13 novembre. Nous avons applaudi le même discours au Congrès. Nous avons communié à la même émotion dans la cour des Invalides, lors de l'hommage national aux victimes des attentats.

Et nous ne saurions pas nous rassembler sur les mesures à prendre ? Pire, notre nation se déchirerait sur une disposition que tout le monde, ses défenseurs comme ses contempteurs, s'accorde à considérer comme symbolique ?

Je trouve personnellement assez cohérente la déchéance de nationalité pour tous ceux, Français de naissance ou pas, binationaux ou pas, qui auraient commis des actes terroristes. Je l'ai dit début décembre, alors que j'étais interrogée sur le sujet. Est-on encore Français, quand on porte les armes contre la France, qu'on professe la haine contre elle, et qu'on assassine ses enfants ?

Mais cela vaut de la même manière, exactement de la même manière, qu'on soit binational ou pas. Et c'est là que vient se nicher le mal. Comme il semble que les traités internationaux nous interdisent de créer des apatrides, si on en reste là, on ne pourrait condamner que les binationaux. Tous ceux qui voient dans la binationalité un problème, voire le début de la trahison, s'engouffrent dans la brèche. Et déjà proposent de nouveaux motifs pour déchoir les binationaux de leur nationalité Française. La machine à diviser est lancée. Sur cette pente-là, on ne sait pas où on s'arrête, ni d'ailleurs si on pourra s'arrêter.

Monsieur le Président, il est encore temps ! L'intérêt supérieur de la Nation commande que vous révisiez votre position. Il n'y a pas de honte à cela. Chacun comprendra, que dans l'urgence et l'émotion, les déclarations aient pu être mal calibrées.

Pour préserver l'unité, deux voies sont possibles :

1- Trouver une solution juridique pour que la déchéance de nationalité puisse s'appliquer à tout terroriste, binational ou pas. Peut-on s'appuyer sur la réserve que le gouvernement Français avait faite au moment de signer la convention sur les apatrides ? Après tout nous ne sommes pas les seuls, dans le monde, à devoir faire face à cette question.

2- Renoncer à la déchéance et lui préférer l'indignité nationale. J'avais évoqué cette solution dès après les attentats de janvier. L'indignité nationale, c'est la déchéance des droits civiques, civils et sociaux. Symboliquement, c'est très fort aussi. Presque plus, car c'est une mesure qui jette l'opprobre. Elle est faite pour cela. Elle s'appliquera aussi à toute personne convaincue d'avoir rejoint les rangs de Daech ou tout autre groupe terroriste en guerre avec la France.

Ne nous divisons pas vainement sur une disposition symbolique, alors que tous nos efforts, toute notre énergie, sont requis pour lutter contre le terrorisme. Ces dispositions n'ont de sens que si elles nous renforcent. Si elle ne s'applique qu'aux binationaux, la déchéance crée de la division. La peine d'indignité nationale, qui peut s'appliquer à tous, sera créatrice d'Unité. Alors préférons la.